

TERRES TOULOISES #13

JUIN 2024

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

LE MAG

Parc solaire du Génie

Une électricité verte 100% Écrouves



Actualités / p.5
Les 300 conteneurs (semi)
enterrés se refont une beauté

En action / p.11
Assainissement : 26 M€
investis depuis 2007



SOMMAIRE

3-5 ACTUALITÉS

- Tou(te)s en selle !
- Covoiturage : la CC2T soutient vos trajets
- Déchèteries : il va y avoir du changement
- Une électricité verte 100% Écrouves
- Les 300 conteneurs (semi) enterrés se refont une beauté
- Déchets alimentaires : mise en place d'une collecte hebdomadaire

6-7 EN ACTION

- Le ruisseau de l'Esch retrouve ses méandres
- Foug : lifting complet pour la déchèterie verte
- Eau potable : 3 nouvelles communes sécurisées

8-9 DOSSIER

- Budget 2024

10-12 EN ACTION

- Des locaux fonctionnels pour le Relais Petite Enfance Terres Toulaises
- Quel avenir pour le Domaine de La Rochotte ?
- 26 millions d'euros investis depuis 2007 pour préserver les milieux naturels
- 4 100 m³ rénovés en un an avec l'OPAH

13-15 PROCHE DE VOUS

- Plongez dans l'été avec Ovide
- Bientôt un marché des producteurs locaux
- Été 2024 à Toul, une saison éblouissante et éclectique
- Semaine européenne du développement durable
- Animations nature

Pas à pas, mais avec détermination

Si les beaux jours peinent à s'installer en ce moment de l'année où nous les appelons de nos vœux, les projets menés par la communauté de communes Terres Toulaises et retracés pour l'essentiel dans ce nouveau numéro de notre MAG ont de quoi nous mettre du baume au cœur.

Ainsi, en inaugurant le premier parc solaire participatif du Grand Est, la communauté de communes, partenaire du projet, fait de nouveau la preuve de son engagement pour la transition écologique, pas à pas mais avec détermination.

C'est ce même enjeu qui guide les opérations comme la réalisation du schéma vélo, la mise en place du covoiturage incitatif, la restauration et la renaturation des cours d'eau, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable ou encore l'assainissement des 41 communes qui sera enfin achevé d'ici 2025/2026.

Notre intercommunalité est souvent mise à l'honneur pour son dynamisme économique et les aménagements ambitieux qu'elle réalise sur ses zones d'activités. Cela fait effectivement partie de notre identité et de nos priorités, tant nous sommes conscients que le développement économique est source d'attractivité, d'emplois et de retombées financières importantes pour une collectivité. Sans elles, nous ne pourrions pas investir aussi massivement pour la transition écologique, l'amélioration du cadre de vie et des services publics, comme nous avons choisi de le faire depuis de nombreuses années.

C'est ce cercle vertueux des politiques publiques qui guide les choix des élu(e)s de votre communauté de communes.



Fabrice CHARTREUX,
président de la
communauté de communes
Terres Toulaises

TERRES TOULOISES Le Mag

le magazine de la communauté de communes Terres Toulaises

#13 - Juin 2024 gratuit

Directeur de la publication : Fabrice Chartreux

Rédaction et conception graphique : service communication

(Marie Lemuhot, Seyda Deli et Eden Jeannot) avec le Bureau

Crédits photos : CC2T, Marie Duval - CBAL, Tristan Fenard, Pascal

Fontaine, Stéphanie Mansuy, Jean Francois Martin, Tota Compania

Impression : Socosprint - Épinal - Tirage : 21 300 exemplaires

Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647



Communauté de communes Terres Toulaises

CS 40 325 Écrouves

54 201 Toul Cedex

T - 03 83 43 23 76

F - 03 83 64 90 42

contact@terrestoulaises.com

www.terrestoulaises.com



Toul, avenue Victor Hugo.

MOBILITÉ DURABLE

Tou(te)s en selle !

Dans le cadre du schéma vélo voté par le conseil communautaire en décembre 2022, de nouveaux aménagements cyclables sécurisés verront le jour cette année.

■ Toul

Complétant les aménagements réalisés en 2023 au centre-ville, sur le rond-point de la gare et l'avenue Albert 1^{er}, deux nouvelles portions de pistes cyclables sont prévues en 2024 : rue Victor Hugo (déjà réalisée) et avenue Général Bigeard (réalisée en partie).

■ Écrouves

Un marquage vélo fraîchement réalisé permet désormais de rejoindre la gare SNCF depuis la caserne des pompiers. En septembre, est prévue la création d'une voie verte reliant le quartier Grandménil au centre-ville.

■ Zones d'activités économiques

Deux pistes cyclables seront créées : la première, déjà réalisée, sur le rond-point de Bois-de-Haye à proximité du parc d'activité, la seconde reliant les communes de Gondreville et de Fontenoy-sur-Moselle à la zone logistique.

COVOITURAGE

La CC2T soutient vos trajets

Jusqu'au 30 septembre 2024, la CC2T participe financièrement aux trajets de covoiturage effectués au départ d'une des 41 communes, via l'application Mobicoop.

■ **Conducteur(ice)** : 1 € par trajet, à partir de 5 km, dans la limite de 2 trajets par jour, quel que soit le nombre de passager(ère)s transporté(e)s. Cette somme s'ajoute à celle versée par le(la)(s) passager(ère)(s).

■ **Passager(ère)** : jusqu'à 2 € par trajet, dans la limite de 2 trajets par jour. (De 5 à 10 km : 1 € - De 10 à 15 km : 1,50 € - Au-delà de 15 km : 2 €).

En avril 2024, les 121 trajets de covoiturage soutenus par la CC2T ont permis d'éviter 0,43 tonne de CO₂.

Plus d'informations sur www.terrestouloises.com



Information relayée à la demande
du centre hospitalier de Toul

LE BON RÉFLEXE

■ Avant de me déplacer
aux urgences, j'appelle le

15

Se déplacer directement aux urgences, sans avoir appelé le 15 peut désorganiser la gestion des soins urgents et engorger les services.

■ En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Contactez en priorité votre médecin traitant. Appelez le 15 seulement en cas d'urgence.

■ Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés

Si vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture des cabinets médicaux, contactez d'abord le 15 qui saura vous renseigner et vous orienter. Le 15 est avant tout réservé aux urgences de santé, de jour comme de nuit, mais il permet aussi d'obtenir un conseil médical ou d'accéder à un(e) médecin de garde en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.



DÉCHÈTERIES

Il va y avoir du changement

Avec pour objectifs de lutter contre le gaspillage et de favoriser l'économie circulaire, de nouvelles filières de recyclage seront prochainement mises en place dans les deux déchèteries communautaires.

La prise en charge de la fin de vie des objets, c'est la mission des éco-organismes avec qui la collectivité établit des conventions. À l'heure actuelle, ils sont six à intervenir dans les deux déchèteries communautaires : Écomaison (éléments d'ameublement), OCAD3E / Eco-system (déchets électriques et électroniques et lampes), ÉcoDDS (produits chimiques), COREPILE (piles et accumulateurs), Aliapur (pneus véhicules légers) et Cyclevia (huiles minérales ou synthétiques).

Bientôt de nouvelles filières

Pour augmenter les possibilités de recyclage, la loi impose la mise en place de nouvelles filières avec la différenciation des matériaux issus du bâtiment, des jouets, des articles de sport et de loisirs ou encore des articles de bricolage et de jardin. Une évolution qui imposera une nouvelle organisation et l'achat de nouveaux matériels logistiques.

Un nouveau parcours sera mis en place pour les usager(ère)s.

■ De nouvelles habitudes à prendre

Ces obligations impliqueront la mise en place d'un nouveau parcours pour les usager(ère)s avec une réorganisation des consignes de dépôt. Une formation sera dispensée aux agent(e)s de déchèteries pour accompagner au mieux les habitant(e)s lors de leur passage.



12,78 MWh seront produits par an équivalent à la consommation de 2 500 foyers.

PLAN CLIMAT

Une électricité verte 100% Écrouves

Délais tenus ! Après 9 mois de travaux, les 19 467 modules du Parc solaire du Génie ont commencé à produire leurs premiers mégawatts en mai dernier.

Premier parc participatif citoyen du Grand Est, le site porte aussi une vocation pédagogique avec le projet, d'ici 2025, d'y aménager un sentier pédestre. Les 3 premiers panneaux d'information ont déjà pu être réalisés grâce à la participation active et enthousiaste de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire Pierre et Suzanne Mathy d'Écrouves. Les élèves ont travaillé autour de la thématique des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'énergie solaire. Ils ont élaboré des contenus pour expliquer le fonctionnement d'une

telle installation et mettre en valeur la faune locale préservée (Pie grièche, Triton alpestre ...).



Visite de chantier pour les élèves d'Écrouves qui ont participé à la réalisation de panneaux d'information.

■ **Inauguration (ouverte à tou(te)s)**
Vendredi 28 juin 2024 à 17h00

■ **Informez-vous sur le financement participatif**

ENERgic 03 10 93 06 62
contact@ene.coop

Énergie Partagée Investissement
claire.edwards@energie-partagee.org

DÉCHETS MÉNAGERS

Les 300 conteneurs (semi) enterrés se refont une beauté



Réparation des mécanismes de sécurité des conteneurs enterrés.

Le parc de conteneurs enterrés et semi-enterrés pour déchets ménagers fait actuellement l'objet de travaux d'entretien et de remise en état. Une opération d'envergure assurée par les agent(e)s communautaires.

Après 10 ans de bons et loyaux services, le parc de conteneurs, bien qu'encore en bon état de fonctionnement, nécessite tout de même quelques travaux d'entretien. Le coup d'envoi a été donné en 2023 avec la réparation de l'ensemble des mécanismes des systèmes de sécurité des conteneurs enterrés.

Remise à neuf des périscopes

Depuis janvier, l'équipe s'affaire à remettre en état les périscopes (partie au-dessus du sol) des conteneurs enterrés. Et l'intervention n'est pas une mince affaire : pour chacun des 150 équipements, l'ensemble des pièces doit être démonté, transporté jusqu'à l'atelier du prestataire chargé de la remise en peinture pour ensuite procéder au réassemblage sur site. Au total, 15 jours sont nécessaires pour traiter quatre périscopes.

Réfection des dômes à venir

Une fois cette étape réalisée, la campagne de réparation se poursuivra avec la remise à neuf des dômes des 150 conteneurs semi-enterrés (partie métallique couvrant l'équipement).



Rénovation des périscopes des conteneurs enterrés.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Mise en place d'une collecte hebdomadaire

Pour les habitant(e)s n'ayant pas accès à une solution de compostage, qu'il soit individuel ou partagé, des points de dépose pour déchets alimentaires sont mis à disposition avec une collecte chaque semaine.

Depuis le début d'année, plus d'une trentaine de points de dépose ont été installés. Les emplacements ont été définis en concertation avec les communes. Le déploiement des équipements se poursuivra jusqu'en décembre. Malgré quelques dépôts non conformes, les retours des premières collectes se sont révélés encourageants et témoignent d'une bonne adhésion des utilisateur(ric)e(s) aux consignes de dépôt.



Les conteneurs sont destinés aux habitant(e)s ne pouvant pas composter.

Le bon geste

Les déchets de jardinage, de tonte ou de taille de branches ainsi que les litières d'animaux ne doivent pas être jetés dans les conteneurs pour déchets alimentaires. Les déchets verts doivent être déposés sur les sites dédiés (plateformes déchets verts ou déchèteries). Les litières d'animaux sont à mettre avec les ordures ménagères.



MINORVILLE

Le ruisseau de l'Esch retrouve ses méandres

Rivière de 1^{re} catégorie piscicole, l'Esch et sa vallée sont classées zone Natura 2000.

Dans le cadre du programme de restauration du ruisseau de l'Esch, le site de l'ancien moulin de Minorville a été réaménagé afin de restaurer la continuité écologique du cours d'eau.

Durant un an, le paisible site de l'ancien Moulin a vu sa quiétude quelque peu perturbée par le va-et-vient des engins de chantier. Une intervention pour la bonne cause puisqu'il s'agissait d'améliorer la continuité écologique de la rivière.

Éviter l'eau stagnante

À l'origine, l'étang avait été créé pour les besoins de l'activité de minoterie. Mais cette eau stagnante et son barrage attenant, en bloquant la circulation des poissons et des sédiments, avaient fini par impacter fortement la biodiversité locale.

Création d'une rivière de contournement

Les travaux ont consisté à déconnecter le plan d'eau du cheminement de l'Esch en créant une rivière de contournement et en aménageant une digue entre l'étang et le cours d'eau. Les travaux ont également permis la création d'une passerelle piétonne ainsi que la réalisation d'un dispositif de vidange pour faciliter les futurs entretiens.

Travaux financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Le site de Minorville avant travaux.



Invasive, la Jussie à grandes fleurs prolifère très vite

Alerte Jussie à grandes fleurs

Fin 2023 sur le territoire de Fontenoy-sur-Moselle, un pêcheur a relevé la présence de la Jussie à grandes fleurs, une plante extrêmement invasive originaire d'Amérique du Sud. Il s'agit du premier signalement en eau libre dans le Grand Est.

Proliférant très vite dans les milieux naturels humides et aquatiques calmes, la Jussie à grandes fleurs couvre la surface de l'eau et empêche la lumière d'y pénétrer. Progressivement, elle entraîne une réduction drastique de la biodiversité animale et végétale et gêne les pêcheur(se)s, la navigation et les sports nautiques. La Jussie à grandes fleurs peut également proliférer au sein des prairies humides en contact avec la Moselle.

Si, au cours d'une de vos balades, vous observez la présence de cette espèce, vous pouvez effectuer un signalement auprès du réseau "Espèces exotiques envahissantes Grand Est" :

■ Camille Gunder 03 29 84 68 • 06 72 30 15 55 • c.gunder@cen-lorraine.fr
Plus d'informations sur www.eee-grandest.fr



3 nouvelles communes sécurisées

Dans le cadre de son programme de travaux de sécurisation de l'eau potable, une nouvelle conduite est en cours d'implantation entre les communes de Lucey et de Lagny.

En cas de sécheresse et de baisse de la ressource en eau, cette nouvelle jonction, allant du réseau de Lucey vers le réservoir de Lagny, permettra un acheminement de l'eau potable depuis l'usine de traitement de la Croisette à Toul, sécurisant ainsi l'alimentation des habitant(e)s des communes d'Andilly, de Ménil-la-Tour, de Lagny, de Sanzey et de Royaumeix.



Lifting complet pour la déchèterie verte

La déchèterie verte de Foug vient de faire l'objet d'importants travaux de réaménagement. Ce chantier intervient dans le cadre du programme communautaire de déploiement et de réfection des sites de dépose de déchets verts.

Réalisé début 2024 suite à une fermeture en juillet 2023, le chantier était plutôt conséquent puisqu'il s'agissait de transformer ce site historique en une plateforme de dépose sécurisée et accessible aux usager(ère)s, y compris en période hivernale.

Si l'idée première était de déplacer l'équipement sur un terrain plus facile d'accès, faute d'un nouvel emplacement réunissant tous les critères et à la demande de la commune, la réflexion s'est finalement recentrée sur une reconfiguration du site existant. La commune a ensuite procédé à la réfection du chemin d'accès.

C'est fait !



■ Aingeray

Rue de Liverdun, renouvellement de conduites d'eau potable et d'assainissement.



■ Toul / Bruley

Renouvellement d'une conduite de sécurisation en eau potable.



■ Bois-de-Haye

Rénovation de la bache de reprise chemin de la Poste.



■ Sanzey / Andilly

Aménagement de dispositifs épuratoires en sortie de drainage de terrain agricole.

BUDGET 2024



Aingeray, rue de Liverdun.

EAU POTABLE



2,6 M€ d'investissements

- › Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et gestion patrimoniale des réseaux



Chantier de la station d'épuration de Bouvron.

7 M€ d'investissements

- › Gestion patrimoniale des réseaux et accompagnement des travaux communaux
- › Poursuite des travaux pour les communes de Noviant-aux-Prés, Domèvre-en-Haye, Manonville, Tremblecourt, Minorville et Manoncourt-en-Woëvre
- › Fin des travaux sur Bouvron et Boucq
- › Engagement des opérations de Laneuveville-Derrière-Foug et de Foug (rue François Mitterrand)

ASSAINISSEMENT



Les bâtiments techniques actuels.

ÉQUIPEMENTS



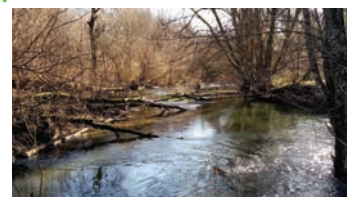
- › Restructuration des bâtiments techniques communautaires (projet estimé à **2,67 M€**)
- › Acquisition du Domaine de la Rochotte à Pierre-la-Treiche
- › Aménagement de nouveaux locaux pour le Relais Petite Enfance
- › Accueil d'un établissement public pénitentiaire INSERRE (Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi)



ENVIRONNEMENT



- › Poursuite du Plan Climat Air Énergie Territorial
- › Mise en service du parc solaire du Génie d'Écrouves via la société de projet à laquelle participe la CC2T
- › Rivières et milieux aquatiques : renaturation de l'Esch, interventions sur le ruisseau du Terrouin et poursuite d'études



Ruisseau de l'Esch, Minorville.

9 M€

reversés aux
communes

dont la dotation de solidarité
communautaire portée à
780 000 € en 2024



Bus du réseau Colibri.

MOBILITÉ



- › Réseau de transport en commun Colibri **2,9 M€**
- › Solde de l'opération de requalification de la gare ferroviaire de Toul en pôle d'échanges multimodal **0,5 M€**
- › Développement de nouvelles formes de mobilité : covoiturage incitatif et schéma vélo
- › Réalisation d'aires de covoiturage, réhabilitation d'abribus, implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques...
- › Soutien à la réfection du pont de Pierre-la-Treiche **80 000 €**



SPORT ET LOISIRS

- › Engagement des travaux de la base nautique André Vecker (projet estimé à **2,67 M€**)
- › Préparation des marchés de travaux d'extension du centre aquatique Ovide par le maître d'œuvre récemment recruté (projet estimé à **7,39 M€**)
- › Soutien au milieu associatif **51 000 €**
- › Coopération décentralisée, opération d'adduction en eau potable en Casamance **20 000 €**



La future base nautique André Vecker.



PETITE ENFANCE

- › Fonctionnement des deux crèches et du Relais Petite Enfance **1,3 M€**

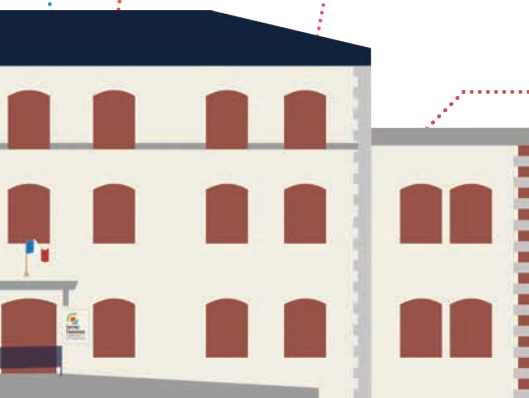


Multi-accueil Crèchendo, Bois-de-Haye.



TOURISME

- › Cotisation versée à la Maison du Tourisme Terres Toulaises **225 990 €** et reversement de la taxe de séjour **50 000 €**



Déchèterie verte, Bois-de-Haye.



DÉCHETS

- › Service d'enlèvement des déchets, gestion des déchèteries et prévention **6,2 M€**
- › Aménagement de plateformes de déchets verts **1,37 M€** (programme pluriannuel)



URBANISME / HABITAT

- › Mise en œuvre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) **0,7 M€** (programme pluriannuel)
- › Engagement d'une démarche pour un règlement local de publicité intercommunal



Site militaire de Domgermain.



Isolation des combles avec aides de l'OPAH.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Requalification de la zone d'activité du parc de Haye confiée à un concessionnaire **41 M€** (montant pluriannuel)
- › Premières démarches en vue de la requalification du site militaire de Domgermain (fermeture fin 2024)
- › Poursuite des études pour les travaux à mener sur le pôle commercial Jeanne d'Arc
- › Poursuite de la requalification de l'espace K à Toul, fin d'aménagement de la zone logistique de Gondreville/ Fontenoy-sur-Moselle
- › Reprise de la toiture du bâtiment artisanal et clôture de la zone d'activité de Noviant-aux-Prés
- › Entretien des zones d'activités communautaires

Consulter les documents
budgétaires 2024



Actuellement accueilli au sein de la Maison de l'Enfance à Toul, le Relais Petite Enfance partage les locaux avec le multi-accueil et la ludothèque. Aujourd'hui, cette configuration ne lui permet plus de répondre à l'ensemble de ses missions dans les conditions attendues.

ÉCROUVES

Des locaux fonctionnels pour le Relais Petite Enfance Terres Toulaises



Céline Bucquoy et Sandrine Gomes De Oliveira, animatrices.

Avec l'évolution de ses missions, le Relais Petite Enfance (RPE) est aujourd'hui confronté à des difficultés de stockage de son matériel d'animation, auxquelles s'ajoute celle de l'accueil du public dans de bonnes conditions, particulièrement aux heures d'ouverture de la ludothèque.

Garantir de bonnes conditions d'accueil

« Dans ces tranches horaires, le niveau sonore est particulièrement fort dans notre bureau. Or, par an, nous accueillons près de 130 personnes en rendez-vous et traitons environ 350 appels téléphoniques. Difficile dans ce contexte de préserver la confidentialité des échanges »,

explique Céline Bucquoy, l'une des deux animatrices.

Déménagement sur Écrouves

Des travaux sont actuellement en cours au rez-de-chaussée du bâtiment 001 situé sur l'espace du Génie à Écrouves afin que le service puisse disposer de locaux adaptés à ses missions d'accueil, d'animation et d'information.

Le chantier verra la réalisation d'une salle dédiée au jeu et aux activités d'éveil, d'une salle d'activités manuelles avec un coin cuisine pédagogique, de toilettes séparées avec salle de change, de deux bureaux et d'un espace d'entrée équipé d'un

local pour poussettes. Une nouvelle localisation qui permettra également aux enfants accueillis de profiter de l'aire de jeux existante et du centre aquatique Ovide.



Le RPE accueille et accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et les parents ayant fait le choix de ce mode de garde.

■ 06 30 92 09 61

■ rpe@terrestouloises.com

PIERRE-LA-TREICHE

Quel avenir pour le Domaine de La Rochotte ?



Le dernier exploitant a cessé son activité en 2017.

Ancien site piscicole et maraîcher où étaient produits truites, légumes et cresson, le Domaine de la Rochotte à Pierre-la-Treiche, autrefois prospère, se trouve actuellement dans un état fort dégradé.

En collaboration avec l'IUT Nancy-Brabois, la communauté de communes Terres Toulaises a engagé une réflexion en vue de la réhabilitation de ce site à fort potentiel.

En charge de proposer un projet de rénovation, un groupe de 12 étudiants du département "Génie biologique - agro-alimentaire" a étudié les différentes voies d'aménagement possibles : activité maraîchère consacrée à l'alimentation des cantines scolaires, pêche récréative, production d'écrevisses, aménagements pédagogiques...

En avril, une restitution de ces travaux a été faite au groupe de travail. Forte de ces premiers éléments, la collectivité poursuit sa réflexion sur le potentiel intérêt communautaire de cet espace en concertation avec la mairie de Pierre-la-Treiche, propriétaire du site et la Banque des Territoires.

ASSAINISSEMENT

26 millions d'euros investis depuis 2007 pour préserver les milieux naturels

Après 17 ans de travaux et de lourds investissements, le territoire est en passe d'être entièrement assaini. D'ici 2025/2026, l'ensemble des eaux usées des 41 communes sera traité avant rejet dans la nature.



Pose des conduites de transfert à Manonville (2024).

En 2007, à la prise de compétence assainissement par la communauté de communes, plus de la moitié des communes du territoire ne disposait pas encore d'un système d'assainissement, soit près de 870 000 litres d'eaux usées non traitées rejetés chaque jour dans la nature.

Mais lorsque l'on parle de chantiers d'assainissement, les budgets se calculent vite en centaines de milliers, voire en millions d'euros. Et même si les collectivités peuvent compter sur le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, une programmation des investissements reste indispensable pour échelonner les dépenses.

Un plan pluriannuel en 2007

Après état des lieux, un plan pluriannuel de travaux est établi pour la période 2007-2019 (avec une actualisation en 2015 pour prévoir l'assainissement des dernières communes). Afin de ne pas perdre le bénéfice des investissements réalisés, les projets déjà initiés sont classés prioritaires.

Le nombre d'habitant(e)s, les facilités d'exécution au regard des infrastructures existantes, les contraintes géotechniques et l'impact sur le milieu aquatique font également partie des critères pour l'inscription des projets dans le contrat d'objectifs avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Un territoire 100 % assaini en 2025/2026

Le territoire compte actuellement 19 stations d'épuration dont le procédé varie en fonction des volumes à traiter (boues activées, filtres plantés de roseaux, lagunages...).

Dernier gros chantier en cours à Manonville : la construction de la 20^e et dernière station d'épuration du territoire qui traitera les eaux usées de Domèvre-en-Haye, de Manoncourt-en-Woëvre, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt. Le raccordement de la commune de Laneuveville-derrière-Foug à la station d'épuration de Lucey prévu en 2025 marquera la dernière étape de ce conséquent chantier engagé il y a près de 20 ans.



Mise en service en 2020, la station d'épuration de Charmes-la-Côte traite aussi les eaux usées de Domgermain.

Repères

2007 : l'assainissement devient compétence communautaire

2009 : Step (Station d'épuration) d'Andilly

2010 : Step de Lucey

2011 : Steps du pôle Industriel Toul Europe et de Villey-le-Sec

2013 : Steps de Lay-Saint-Rémy et de Francheville

2015 : Steps de Lagney et de Grosrouvres

2017 : raccordement de Gye sur la Step de Biqueley

2018 : raccordement de Cholley-Ménillot et de Domgermain Bois-le-Comte sur la STEP de Toul

2020 : Step de Charmes-la-Côte

2021 : Step de Trondes

2024 : Step de Boucq

2024 : Step de Bouvron

Prévu en 2025 : Steps de Manonville et raccordement de Laneuveville-derrière-Foug

HABITAT

4 100 m² rénovés en un an avec l'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) accompagne les particuliers dans la réalisation de travaux de réhabilitation, d'adaptation et d'isolation. Depuis son lancement il y a un an, 35 propriétaires ont déjà pu bénéficier d'aides financières.



Par mail ou par téléphone, la première étape pour qui souhaite déposer un dossier, c'est de prendre contact avec Urbam Conseil, l'opérateur mandaté par la communauté de communes. Cet accompagnement personnalisé est entièrement gratuit : conseils, visites, études personnalisées du projet et assistance au montage des dossiers, des demandes de subventions jusqu'à leur paiement.

« **Bien plus simple que je ne le pensais** »

Près d'un tiers des dossiers déjà traités a concerné des travaux d'isolation. À l'image de celui de Tristan Fenard qui vient d'achever la rénovation complète d'une maison très dégradée de Toul. « Cela a été bien plus simple que je ne le pensais et ça m'a fait gagner du temps. Mon dossier a reçu une réponse positive 3-4 mois après mon premier appel ».

Pour ses travaux d'isolation et de remise aux normes du logement, le propriétaire a pu bénéficier d'aides financières couvrant 60 % des dépenses (aides de l'Agence Nationale de l'Habitat - Anah - et de la CC2T). « J'ai été très bien accompagné par Jean-Baptiste Oudot d'Urbam Conseil. Nous avons fait deux visites sur place, avant et après travaux ».

3,6 M€ réservés jusqu'en 2026

Jusqu'en avril 2026, plus de 3,6 millions d'euros sont réservés pour cette opération via des aides financières accordées, sous conditions de ressources, par l'Anah, le département de Meurthe-et-Moselle et la communauté de communes Terres Toulaises. Elle s'adresse aux propriétaires, bailleurs ou occupants, et impose une réalisation des travaux par des professionnels.



Tristan Fenard a bénéficié des aides de l'OPAH pour ses travaux d'isolation.

■ **Contact unique : Urbam Conseil**
03 29 64 45 12
meurtheetmoselle@urbam.fr

■ **Demandes possibles en ligne**
www.terrestouloises.com



MAIS AUSSI

Aide à la rénovation des logements communaux

De par ses compétences en matière d'habitat, la communauté de communes Terres Toulaises apporte un soutien financier dans le cadre de travaux de rénovation de logements communaux. C'est le cas pour la commune de Lagny, en cours de réhabilitation de son ancienne école pour y implanter sa mairie, une maison d'assistant(e)s maternel(le)s et deux logements. L'an passé, la collectivité a subventionné 5 projets de communes représentant un total de 10 logements.

Un projet d'écoquartier à Écrouves

La CC2T travaille actuellement sur un projet d'écoquartier de l'espace du Génie sur un terrain de 3 hectares situé à Écrouves. Pour l'heure, un bureau d'études a été missionné pour déterminer le mode de fourniture en énergie le plus approprié (chaudière biomasse, géothermie, solaire, photovoltaïque) pour l'alimentation en eau chaude sanitaire et le chauffage des futurs logements.



Plongez dans l'été avec Ovide

Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024, le centre aquatique Ovide vous réserve un programme vitaminé pour un été plein d'activités et de rafraîchissement.

Structures et jeux gonflables

Aquaparc

Du lundi au jeudi et le samedi
de 14h30 à 17h00

Aquaparc géant

Le vendredi : de 14h30 à 17h00

Jeux divers (dans le bassin ludique)

Tout les jours : de 10h30 à 12h00

Activités adultes

Réservez votre séance sur
ovide.terrestouloises.com

Aquabike, aquagym et aquamix



Planning
et réservation



Stages enfants

Inscriptions à l'accueil ou par
téléphone 03 83 43 16 73

Natation

Du lundi 8 juillet au 2 août :

- > Débutants, Niv'O 1 et 2 de 8h50 à 9h30
- > Niv'O 3, 4 et 5 de 9h40 à 10h20

Du 5 au 9 août et du 19 au 23 août :

- > Débutants de 8h50 à 9h30
- > Niv'O 3, 4 et 5 de 9h40 à 10h20

Du 12 au 16 août (sauf le 15 août) et
du 26 au 30 août :

- > Niv'O 1 et 2 de 8h50 à 9h30
- > Niv'O 3, 4 et 5 de 9h40 à 10h20

Plongée

Dès 12 ans - places limitées - en partenariat avec ADP (Actions Développement Plongée)

Du 9 au 11 juillet, du 23 au 25 juillet,
du 6 au 8 août et du 20 au 22 août :
> de 17h00 à 19h30

Fête des enfants

Mercredi 3 juillet

De 9h à 11h et de 14h à 17h

Nombreuses activités : aquaparc,
aquaparc géant et plein d'autres !

Goûter offert à tous les enfants.

Fermeture de l'établissement de 11h à 12h15.

Centre aquatique Ovide - 64 esplanade du Génie à Écrouves
03 83 43 16 73 - ovide@terrestouloises.com

École de natation 2024/2025

Campagne d'inscription

Formulaire à remplir sur
www.terrestouloises.com

> Reprise des cours de natation
lundi 16 septembre 2024

> Test de niveau obligatoire pour tous
les niveaux, à passer, en amont de
l'inscription, auprès d'un(e) maître-
nageur(se), sur rdv pris à l'accueil

RÉINSCRIPTIONS

(enfants inscrits en école de natation
2023-2024)

> Débutant(e), Niv'O 1 et 2 :

lundi 2 sept. dès 10h

> Niv'O 3 : lundi 2 sept. dès 14h

> Niv'O 4 : mardi 3 sept. dès 10h

> Niv'O 5, Pass'O, Subaqu'O¹ et Ados² :
mardi 3 sept. dès 14h

NOUVELLES INSCRIPTIONS

(nouveaux 5-14 ans dès 2019)

> Débutant(e), Niv'O 1 :

mercredi 4 sept. dès 10h

> Niv'O 2 : mercredi 4 sept. dès 14h

> Niv'O 3 : jeudi 5 sept. dès 10h

> Niv'O 4 : jeudi 5 sept. dès 14h

> Niv'O 5, Pass'O, Subaqu'O¹ et Ados² :
vendredi 6 sept. dès 10h

¹ 8-12 ans et Niv'O 4 minimum

² 12-14 ans et Niv'O 4 minimum

Pour connaître les heures
d'ouverture du 6 juillet au 1^{er}
septembre 2024, rendez-vous sur
www.terrestouloises.com
Établissement fermé les 14 juillet et
15 août.

ÉTÉ 2024 À TOUL

Une saison éblouissante et éclectique

L'été 2024 à Toul s'annonce comme une saison pleine de surprises et de moments inoubliables.



Pour ne rien manquer de la programmation, rendez-vous sur www.toul.fr

■ Le Bal des lucioles

Parmi les nouveautés, le Bal des Lucioles promet d'être un des moments forts de la saison. Ce parcours captivant vous invite à déambuler au cœur des deux cloîtres historiques, de la Cathédrale Saint-Étienne et de la Collégiale Saint-Gengoult. À la tombée de la nuit, ces lieux emblématiques

se transformeront en un monde envoûtant où la nature et l'art lumineux se rencontrent pour créer des œuvres éblouissantes.

■ Exposition : les anneaux épiscopaux

Présentée dans la Salle du Trésor de la Cathédrale Saint-Étienne, cette exposition rassemble une quarantaine d'anneaux prêtés par des institutions prestigieuses telles que Notre-Dame de Paris, Lyon, Carcassonne, Angers, Liège, Nantes, Limburg, Metz et Nancy. Un rendez-vous incontournable pour les passionné(e)s d'histoire et de joaillerie.

■ Concerts et animations

Chaque week-end, laissez-vous emporter par la musique avec une série de concerts qui animeront la ville. Les guinguettes et nocturnes du port de France offriront des moments de détente et de convivialité au bord de l'eau. Profitez de la musique live, des danses et des ambiances festives dans ce cadre idyllique. Le moment fort et attendu, le festival pyrotechnique illuminera le ciel de Toul et les yeux émerveillés du public.

À ne pas manquer également de juin à octobre, le Festival Bach et le retour, pour lancer cette nouvelle édition, de La Garde Républicaine.

■ Découvertes historiques et moments culinaires

Visites guidées, expositions et balades thématiques vous permettront d'explorer les trésors cachés de la ville. Pour les gourmand(e)s, les Casse-croûte de Quasimodo proposeront des moments culinaires savoureux, où la gastronomie locale sera mise à l'honneur. Après le succès de la 1^{re} édition, le marché médiéval, Toul Flamboyante et le Salon du livre métamorphoseront à nouveau Toul, en s'installant aux abords de la cathédrale Saint-Étienne les 15 et 16 juin.

■ Activités ludiques et créatives

Les plus jeunes et les familles ne seront pas en reste avec des ateliers créatifs et des activités ludiques organisés tout au long de la saison. Que vous soyez amateur(rice) de bricolage, de peinture ou de jeux en plein air, vous trouverez de quoi occuper vos journées de manière amusante et enrichissante.

■ Toul plage

Enfin, pour celles et ceux qui recherchent un peu de repos, Toul Plage offre un espace de détente en plein cœur de la ville. Profitez du soleil, relaxez-vous sur les transats et laissez-vous bercer par l'atmosphère paisible de cette oasis urbaine.

C'EST NOUVEAU

Bientôt un marché itinérant de producteurs locaux

À partir du 30 août, un marché des producteurs locaux sera proposé deux vendredis par mois dans le nord du territoire.

Tout en valorisant les producteurs locaux et le commerce de proximité, ce marché bimensuel favorisera l'accès des habitant(e)s à une consommation locale, qualitative et durable tout en proposant des lieux de convivialité.

Particularité de ce marché, il sera itinérant et se tiendra tour-à-tour dans sept communes différentes.

■ 2 vendredis par mois de 16h à 19h

- > 30 août (Noviant-aux-Prés)
- > 14 septembre (Manonville)
- > 27 septembre (Domèvre-en-Haye)
- > 11 octobre (Tremblecourt)
- > 25 octobre (Manoncourt-en-Woëvre)
- > 8 novembre (Minorville)
- > 22 novembre (Grosrouvres)



Calendrier des marchés sur
www.terrestouloises.com



Semaine européenne du développement durable



Sur inscription :
sedd@terrestouloises.com
 > Animations gratuites
 > Public familial
 > Prévoir affaires de randonnée

La semaine européenne du développement durable, c'est aussi : des ateliers, des animations scolaires et grand public, des distributions de compost ...

Programme complet



DÉAMBULATION

Au cœur de la biodiversité des Terres Toulaises

Dimanche 22 septembre - 9h/18h
Choloy-Ménillot et Domgermain

En partenariat avec le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels)

Accompagné de Nicolas Avril, "passer nature", partez à la découverte des richesses du plateau de Domgermain, pelouse calcaire classée d'intérêt patrimonial au niveau européen.

- > Repas tiré du sac
- > 25 personnes maximum
- > Départ en bus depuis le siège de la CC2T à Écrouves



ÉVÉNEMENT

Atelier-spectacle "Vert de Terre"

Dimanche 29 septembre - 13h
Espace culturel Vauban à Toul

13h : atelier d'impression créatif et éco-responsable avec Zieut Édition
15h45 : Spectacle "Vert de Terre" par la Tota compania

Deux enfants voient leur espace de jeu détruit par la pollution et plus particulièrement des dépotoirs sauvages. Un spectacle pédagogique pour toute la famille pour appréhender ensemble la question de la pollution et de la gestion des déchets.

> À partir de 5 ans



SORTIE NATURE

Balade en forêt

Samedi 5 octobre - 14h/15h30 et 16h/17h30 - Avrainville

Organisée par la Maison du Tourisme Terres Toulaises

Au gré d'une promenade laissez-vous guider à travers le monde surprenant de la forêt. Découvrez comment faune et flore interagissent et vivent en symbiose.

- > 15 personnes maximum par créneau
- > Rdv parking de la mairie d'Avrainville

Animations nature

- > Public familial
- > Inscription obligatoire
c.kostrzewa@terrestouloises.com
 ou formulaire en ligne



■ CHANTIER NATURE

Participez à la préservation des pelouses sèches du Toulais

Samedi 29 juin - 9h/12h - Jaillon

Site classé Espace Naturel Sensible, les pelouses de Jaillon nécessitent un entretien régulier pour la mise en œuvre des actions de gestion du plan de pâturage. Prévoir d'apporter gants et outils.

> En partenariat avec la commune de Jaillon

■ PROMENADE ANIMÉE

Découvrez les richesses des pelouses calcaires

Mercredi 10 juillet - 9h30/11h30 - Jaillon

Guidé(e)s par un naturaliste, découvrez les orchidées et les petites bêtes typiques de ces milieux particuliers. Avec un brin d'imagination, apprenez à fabriquer appeaux, instruments de musique verte et jouets buissonniers.

> En partenariat avec l'Atelier Vert

■ SORTIE NOCTURNE

Devenez chiroptérologue

Samedi 20 juillet - 20h/22h30
Écrouves

Diversité, cycle de vie, déplacement et méthodes d'études, découvrez l'univers fascinant des scientifiques des chauves-souris avec la CPEPESC Lorraine. Peut-être aurez-vous la chance de voir virevolter des pipistrelles et autres espèces au-dessus de votre tête ...



JOURNÉE OLYMPIQUE

SAMEDI 29 JUIN 2024



PARVIS DE LA
MÉDIATHÈQUE
CENTRE
AQUATIQUE OUVIE
ÉCROUVES
13H30-18H

PLUS D'INFOS :



20
TERRE
DE JEUX
24

